54me Année — Nouvelle série — No 101 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 3 JANVIER 1948

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

FIN D'ANNEE

L'année 1947, dont la porte s'était ouverte sur la riante perspective de l'espérance, s'est éteinte au milieu d'un tumulte qui laisse derrière lui d'autres années moins sombres et moins pénibles.

On voyait poindre enfin l'aurore de la vraie fraternité, de l'union des cœurs pour la patrie et tout ce qui tenait une plume honnête ou possédait une parole loyale s'efforçait de secouer l'ordinaire apathie des braves gens et de les pousser à la conciliation des peuples.

Le rêve a duré quelques mois et le réveil a été ce que nous voyons: l'émiettement des partis plus grand que jamais, les passions plus déchaînées, l'esprit de secte et d'exclusivisme plus dur, les appétits plus insatiables, plus dénués de scrupules, un gouvernement moins stable, un budget dont les projets fiscaux viennent écraser les contribuables qui déjà succombent à l'énoncé de ses grandes lignes.

Voilà les réalités sur lesquelles l'année défunte, en disparaissant dans la nuit éternelle, nous ouvre brutalement les portes.

Qu'on n'aille pas prétendre que le tableau est poussé au noir, la lecture des journaux quotidiens est édifiante sur cette question et aussi sur d'autres questions aussi peu satisfaisantes.

Les républicains sincères et désintéressés sont légion. Assez de cœurs brulent encore chez nous de la flamme du patriotisme, assez de cerveaux ont conservé la lueur de bon sens, le simple instinct de la conservation commune pour que l'ardente espérance et la foi indestructibles l'emportent sur tout autre sentiment.

Néanmoins, espérer et croire ne suffiraient pas, il faut agir avec profit auprès de nos représentants pour obtenir une amélioration à nos appréhensions.

Aucune récompense ne sera trop haute à ceux dont le courage et l'abnégation auront arraché la patrie aux dangers qui la menace dans un avenir plein de sombres angoisses et de troubles intérieurs, destructeurs de la civilisation.

Souhaitons que l'année 1948 sera une année de paix, sinon de bonheur, et qu'elle nous fera oublier les pénibles appréhensions subies au cours de l'année défunte.

A tous ses lecteurs et amis, connus ou inconnus, « Sisteron-Journal » présente ses meilleurs souhaits pour 1948.

S. J.

Exposition Louis JAVEL

Le coloriste

Et qui ne connait notre excellent peintre Sisteronnais à la silhouette familière. Et n'est-ce pas un artiste dans toute l'acception du mot. Et c'est, si je puis dire, un « interprétateur » hors ligne de la poésie de nos sites et qu'il nous enveloppe de sa lumière vive, et c'est un « annotateur » de ces impressions que nous ressentons nous-mêmes avec une certaine force, mais que nous ne pouvons pas traduire, et il vient alors nous les rendre par tout le choix et par tout l'éclat de ses nombreuses images.

Nos pittoresques « points de vue » n'ont pas de secret pour lui. Il en exprime le relief et la singulière beauté. Son talent naturel, au début et puisqu'il s'est formé lui-même, s'est aujourd'hui développé dans une maitrise plus sûre et ce qu'il nous donne a quelque chose de plus solide et aussi de plus mûri.

Louis Javel — le coloriste — car c'est ainsi que nous pourrions le définir avec sa marque personnelle. Ce qui fait en effet le mérite d'une toile et la valeur d'un tableau, c'est à la fois son dessin et sa couleur, sa ligne et sa lumière.

Un artiste n'est pas un copiste. C'est celui qui sait interpréter à sa façon particulière et sans le moindre emprunt à personne, c'est celui qui sait nous faire vivre et nous animer aussi bien un paysage qu'un visage et au lieu de nous en donner cette sorte d'immobile et froide photographie.

Dans un tableau, il y a quelque chose qui s'aère, qui tremble et qui palpite, en termes de métier le coup de griffe et le coup de patte, et c'est ce qui, quelle que soit la plus habile contrefaçon, ne s'imite pas, ne s'emprunte pas... ne s'usurpe point.

Regardez la différence qu'il y a entre une musicienne virtuose et une pâle exécutante qui ne nous donne d'un morceau qu'une « suite » filandreuse, molle et incolore et sans savoir comment se plaque un accord et comment peut se fondre une phase de mélodie.

Il y a quelques années, le peintre Louis Javel avait escaladé les cimèses de « La Marseillaise » et de son hall d'exposition. Une autre fois, la pâtisserie Maffren lui avait ouvert ses salons et l'on pouvait à la fois déguster une glace et se satisfaire le regard avec une « perspective » la mieux engageante. Aujourd'hui, c'est une certaine vitrine de la Rue Droite et qui avait abrité l'été dernier l'exposition Caulet, un de nos jeunes compatriotes et professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Marseille.

Mais notre ami Javel a — lui aussi — ses assises officielles et lorsque le Syndicat d'Initiative rénové, installa son nouveau local dans l'ancien octroi, ce fut au coloriste Louis Javel que fut confiée l'illustration de ce dépliant intitulé « Sisteron, perle de la Haute-Provence ».

Sans parler d'un texte clair et sobre et des mieux venus, une série de dessins en pointes sèches avait agrémenté cette brochure. Le peintre Louis Javel est un dessinateur trop peu connu et les croquis de son dépliant avaient satisfait le gout des connaisseurs. La vue de face et de biais de la Citadelle, le portail du Glissoir, et de la Nièvre, la Cigalière de Jean des Figues aux Oulettes, le pont de Gournias, dit aussi de la « Reine Jeanne », la ferme de Chantemerle près de St-Domnin, le Cloitre de Ganagobie, l'abside aux trois culs de fours de notre Cathédrale, les vieilles tours, la fontaine de la puce, le faubourg et le cloitre de la Baume, un coin de vieille rue et d'androne avec leurs arcs boutants, un coin de la Barette rouge, etc... etc...

La réussite de ce dépliant était aussi la page coloriée de la couverture et la grande faille du rocher, non pas copiée, mais interprétée avec le plus saisissant relief et l'on nous avait restitué, avec les vieilles maisons du bord de la Durance, l'ancienne arche monumentale en dos d'âne et qui n'est plus qu'un souvenir. Ce dépliant est toujours exposé aux devantures du Syndicat d'Initiative et de l'aveu de tous et des nombreux étrangers qui nous ont visité, ce dépliant touristique est peut-être l'un des meilleurs de toute la France.

Revenons à notre ami Javel. Connaissez-vous le balcon de Roxane et de Cyrano, à Bourg-Reynaud, et cette petite maison paysanne entourée de Clématites, de Glicines et de Jasmins à la belle saison. Elle s'avance en pointe entre deux andrones. Un peu en contre-bas était hier encore l'atelier de notre peintre et dans le rez-de-chaussée d'une vieille écurie qu'il avait ingénieusement transformée. Ce bric à brac ne manquait pas d'un certain cachet, mais il faut croire qu'à l'inverse de la poésie, la peinture nourrit son homme, car Louis Javel vit de son pinceau.

Les commandes lui arrivent, et l'autre jour il me faisait les honneurs d'un élégant et coquet atelier dernier cri, je ne vous dis que çà... Un ancien oustau de la Baume avec ses vieilles poutrelles blanches rapprochées, formant un beau plafond du passé. J'ai revu sur les murailles un certain Sisteron sous la neige, très bien traité. L'ancien Grand Couvert des Mandres d'Arène, dont une réplique se trouve à la vitrine de la Rue Droite, mais notre paysagiste est aussi un bon élève de Chardin et des «Natures mortes». Cézanne nous composait un chef-d'œuvre avec trois pommes rainettes et Manet nous veloutait des pêches sur un petit paillasson .Puisqu'il est difficile aujourd'hui de se faire flamber une grive ou de s'étoffer une bécasse, vous pouvez au moins en avoir le régal de la vue et je vous recommande ce petit tableautin : un geai, une bécasse et un pardigau, avec ses pattes raides et rouges et son ventre ardoisé. Un vrai Chardin, vous dis-je. Et ne manquez pas d'aller le voir.

Mais avec notre coloriste à la palette chaude, je viens d'en oublier mes trois Ducats de la Reine Aude et mon Conte du Jour de l'An.

Hippolyte SUQUET.

Chez « Les Touristes des Alpes »

Depuis quelque temps déjà, cette valeureuse société donnait des signes d'une somnolence que rien ou presque rien n'expliquait. Malgré de multiples convocations, la salle de répétitions était déserte, les musiciens restaient sourds et le temps passait sans qu'aucun remède n'apportât une amélioration à ce regrettable état de choses. Cependant certains d'entre eux gardaient l'espoir de reconstituer un jour cette société musicale qui faisait la gloire et l'honneur de Sisteron.

Dernièrement enfin, sur les conseils de ceux qui avaient encore l'amour de la musique dans leur cœur, deux réunions générales eurent lieu où chacun librement expliquait son point de vue. Le mal ne paraissait pas grand, le remède était là tout proche.

Après une longue discussion faite dans un esprit de concorde et très courtois envers qui que ce soit, l'assemblée décidait en un vote secret de donner la direction musicale des « Touristes des Alpes » à un nouveau chef qu'une délégation irait solliciter dans le plus court délai. Cette délégation, composée de MM. Gachet, Vernet et Lieutier, alla offrir la baguette de chef à M. Paul Dollet, jeune compositeur et musicien de talent qui venait de recueillir l'unanimité des suffrages à la dernière réunion, en remplacement de M. Izard qui prend un repos bien mérité et auquel, au nom des musiciens, nous adressons des remerciements pour le dévouement dont il fit preuve pendant la longue période de sa direction.

M. Paul Dollet, qui est un enfant du pays et qu'un esprit de camaraderie liait déjà aux membres de la délégation, accepta de diriger les « Touristes des Alpes » en mettant à cette fonction tout son dévouement et tout son cœur de Sisteronnais.

La présentation fut faite par M. Lieutier, doyen d'âge de la société et M. Dollet, en prenant contact avec les musiciens, fit connaitre de quelle manière il entendait exercer ses fonctions. L'entente fut parfaite et tous les musiciens, au nombre d'une trentaine, promirent leur concours pour la résurrection des « Touristes des Alpes ». Il y avait parmi eux des jeunes qui faisaient leur rentrée et des vieux qui reprenaient leur place au pupitre. C'est donc sous d'heureux auspices et sur de nouvelles bases que repartent les « Touristes des Alpes » pour continuer la route tapissée de lauriers et pour l'étude d'un programme dont le public, dans un temps à venir, appréciera la valeur.

Enfin, la musique, après sa nouvelle organisation, eut à élire un nouveau président en remplacement de M. Arnaud qui, par suite de ses déplacements quotidiens, ne peut continuer d'assurer la présidence.

La Commission se compose donc comme suit :

MM. Paul Dollet, chef de musique
Ailhaud, sous-chef
Lieutier, président
Bertagnolio, vice-président
Gachet Maurice, secrétaire
Blanc Maurice, trésorier
Espinasse Ernest, archiviste

Conseillers : MM. Emile Paret, Jean Martin, Paul Vernet, Maurice André.

Professeurs : MM. Ailhaud, Jean Martin, Bertagnolio Oswald.

—)o(—

Les cours de solfège continuent. Afin de connaitre les jeunes élèves, les parents sont priés de venir faire inscrire leurs enfants à l'Imprimerie Lieutier.

D'autre part, Messieurs les musiciens sont informés que la première répétition générale aura lieu Mardi 6 Janvier à 21 heures, pour l'étude d'un programme.

Ils sont priés d'être exacts.

Association des Sinistrés

Les journaux ayant annoncé que les Etats-Unis d'Amérique venaient d'envoyer à la France plusieurs bateaux chargés de vivres et de produits divers qu'ils offrent généreusement pour secourir les enfants et les sinistrés, Mme Massot-Devèze, la dévouée Présidente de l'Association des Sinistrés, a aussitôt écrit à Mme Poinso-Chapuis, ministre de la Santé publique, chargée de la réception et de la distribution de ces dons, ainsi qu'à MM. Farine et Girardot, députés des Basses-Alpes, les lettres suivantes :

Sisteron, le 22 Décembre 1947

Mme Massot-Devèze
Présidente de l'Association
des Sinistrés de Sisteron
à Mme Poinso-Chapuis
Ministre de la Santé Publique
à Paris.

Madame le Ministre,

La radio et les journaux ont appris ces jours-ci aux Français que la généreuse nation des Etats-Unis d'Amérique vient d'envoyer en France comme « Train d'Amitié » plusieurs bateaux chargés de milliers de tonnes d'aliments et de produits divers pour les enfants et les Sinistrés de notre pays.

Au nom de l'Association des Sinistrés de la Ville de Sisteron (Basses-Alpes) que j'ai l'honneur et la charge de présider, je viens vous demander de bien vouloir réserver une part de ces diverses denrées aux enfants et aux Sinistrés de notre petite ville.

Sisteron a été durement éprouvé par le bombardement du 15 Août 1944 qui a fait beaucoup de morts et détruit près d'un tiers de l'agglomération. Sur une population d'environ 4.000 habitants, nous avons un millier de sinistrés dont certains sont dans une situation très précaire. Les secours américains leur seront donc très utiles, surtout pendant cette rude période d'hiver.

Espérant que vous voudrez bien faire attribuer une part de ces secours aux enfants sinistrés de Sisteron, je vous prie de recevoir, Mme le Ministre, avec mes remerciements anticipés, l'assurance de ma très distinguée considération.

H. Massot-Devèze.

—)o(—

Sisteron, le 22 Décembre 1947

Mme Massot-Devèze
Présidente de l'Association
des Sinistrés de Sisteron
à MM. Philippe Farine
et Pierre Girardot
Députés des Basses-Alpes

Monsieur le Député,

J'adresse ce jour à Mme Poinso-Chapuis, Ministre de la Santé Publique, chargée de la réception et de la distribution des dons américains, une demande en vue d'obtenir pour les enfants et les sinistrés de Sisteron, une attribution aussi importante que possible des denrées alimentaires et produits divers qui ont été généreusement envoyés à la France, ces jours-ci, par les Etats-Unis d'Amérique.

Je viens vous prier de bien vouloir appuyer cette demande auprès de Mme le Ministre de la Santé Publique afin que votre intervention autorisée aide nos petits sinistrés Siste-

Le banquet des Anciens Prisonniers de Guerre

Samedi 13 Décembre, à 21 heures, a eu lieu, dans les magnifiques salons de l'Hôtel des Acacias, le banquet annuel de la section des anciens P. G. de Sisteron et de ses environs.

Ces agapes fraternelles étaient présidées par le sympathique président de la section, M. Charvet, ayant à ses côtés M. Duvernoy, l'éminent président de la Fédération Départementale, MM. Carré, du service social, Pin, trésorier fédéral, Lieutier et Thélène, conseillers municipaux et Caquant, André, Vignet, Reymond.

Nous avons noté la présence de nombreuses dames, toutes charmantes qui, par leur grâce et leur sourire apportèrent à cette petite fête un éclat particulier. De nombreux amis des P. G. qui n'oublient pas, avaient également tenu à participer à ce repas. Tous firent honneur au menu excellemment servi par le réputé vatel Georges Clergues.

Au dessert, M. Charvet, après avoir remercié les convives fit un large tour d'horizon sur les longues années passées en captivité et rappela les souffrances endurées « là-bas ».. Il est heureux, dit-il, de voir continuer cette amitié et cette étonnante fraternité qui existaient dans les camps et les kommandos et lève son verre à la santé de tous les P.G. et de leur famille.

C'est au tour de M. Duvernoy de prendre la parole. Avec sa belle et vive éloquence, le président fédéral, après avoir évoqué la vie des camps, les souffrances et les tortures subies par les P. G. derrière les barbelés, s'étend quelque peu sur notre retour. Il tient à souligner la camaraderie et l'union de tous les P.G. en exil loin du sol de France, de ce sol retrouvé avec joie, mais aussi, hélas ! avec tant de déceptions. Et en terminant, M. Duvernoy lance un vibrant appel à tous les P. G. : « Refaisons une France belle. Sans distinction de partis ou de croyances, restons unis. Souvenons-nous que nous avons tous été prisonniers et que nous avons souffert ensemble ».

Puis ce furent les chansons où excellèrent et se firent longuement applaudir Mmes Chautard, Esclangon, et MM. Carré, Thélène, Duvernoy, Fautrier, etc... etc...

En résumé, agréable soirée qui ne peut que resserrer les liens de bonne camaraderie qui ont toujours existé chez les P. G.

© VILLE DE SISTERON

ronnais à recevoir leur part des libéralités des U. S. A.

D'avance je vous remercie de ce que vous voudrez bien faire en leur faveur.

Veuillez recevoir, M. le Député, l'assurance de ma très distinguée considération.

H. Massot-Devèze.

—)o(—

Nous souhaitons vivement que l'heureuse initiative de Mme Massot-Devèze soit couronnée de succès pour le plus grand bien de nos enfants et des sinistrés.

Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant des résultats obtenus.

SPORTS

S.O.B. de Marseille bat Sisteron-Vélo
par 2 buts à 1

Dimanche, devant un public clairsemé, le S.O.B. de Marseille a battu notre équipe locale par 2 buts à 1.

Au début de la partie, le joueur Sisteronnais Richaud est malheureusement blessé et doit sortir du terrain durant de très longs instants et de ce fait nos locaux joueront à dix ce qui handicape énormément l'équipe. Cependant le jeu est équilibré, mais sur cafouillage Marseille marque un but. Sisteron essaie de réagir et sur échappée de Borel un but est rentré en leur faveur.

La deuxième mi-temps sera à l'avantage de Marseille qui réussira, non sans peine, un second but et donne ainsi la victoire à l'équipe visiteuse.

En considération, Sisteron aurait très bien pû être le gagnant de ce match, mais sa ligne d'avants ne pouvait réaliser par suite d'un très grand flottement entre joueurs.

SECTION ATHLETIQUE DU SISTERON-VELO

En vue de la réorganisation de la section, une réunion sera donnée le Samedi 3 Janvier 1948, à 18 heures, au siège du Sisteron-Vélo (Bar Léon).

Toutes les personnes s'intéressant à ce sport de base et désirant participer d'une façon effective aux manifestations athlétiques de cet été, sont invitées à cette réunion.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Sortie du 4 Janvier 1948

A la demande de nombreux skieurs la sortie sur Lure du Dimanche 4 Janvier sera remplacee par une sortie sur Barcelonnette (le Sauze). Le départ s'effectuera Rue de Provence à 6 h. 30. Retour à 21 h. 30.

Prière de se faire inscrire chez Mlle Orcière et de retirer les cartes de membres actifs, pour bénéficier des réductions.

PREMIERE FOULEE DE CROSS

Dimanche 4 Janvier 1948, à 10 heures, se courra la première foulée de cross (éliminatoires locales) sur le terrain de Météline.

Les distances à parcourir seront les suivantes : Minimes (1934-1933) 1.000 mètres. Cadets (1932-31) 2.000 mètres. Juniors-Seniors 3.000 mètres.

Nous rappelons que les meilleurs iront concourir à Saint-Auban, le 11 Janvier, lors des éliminatoires départementales.

En espérant de se trouver nombreux sur le terrain de Météline Dimanche matin, jeunes gens préparez-vous à cette manifestation populaire.

SKI ET MONTAGNE

Réunie en assemblée générale, la Société « Ski et Montagne » a donné un compte rendu de ses activités: sorties à Ceüze, Serre-Chevalier, le Sauze, et Dimanche dernier le Sauze.

Pour le mois à venir, elle organise le Dimanche 4 Janvier une sortie sur Allos et le 11 sur Serre-Chevalier.

Elle rappelle que les inscriptions sont prises auprès de MM. Jacques Midol et André Pascal, à la B.N.C.I. avant le Jeudi soir 18 heures. Nous insistons sur ce point car de nombreuses personnes se sont vues refuser des places Dimanche dernier pour s'être fait inscrire trop tard.

Le Bureau.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine le compte rendu de la séance du Conseil Municipal qui s'est tenue le Mardi 30 Décembre 1947.

Chronique Locale et Régionale

LES FETES. — C'est par un soleil d'une éclatante beauté que les fêtes de Noël se sont passées, aussi les promeneurs étaient nombreux sur les avenues. Les jeunes filles et les jeunes gens mirent à profit ces deux belles journées pour fêter Noël en de joyeux réveillons, tandis que les bals et les cinémas faisaient salle comble.

Le jour de l'An fut célébré également avec le cérémonial habituel, c'est-à-dire que l'éclosion des souhaits charmaient ceux à qui ils étaient adressés. Ce jour fut encore l'occasion de réveillonner au moment du passage d'une année à l'autre.

En somme ces fêtes dominicales furent célébrées avec enthousiasme par les jeunes, quant à ceux d'un âge mûr, ils furent simples spectateurs.

Pas d'incident à signaler.

LE GOUTER DE NOEL DU FOYER DES VIEUX. — C'est dans une ambiance de gaieté et de franche camaraderie que s'est déroulé, comme les années précédentes, le goûter de Noël du Foyer des Vieux. Ce goûter était offert par l'Entr'Aide Française et l'on peut dire que rien n'y manquait. Copieux et excellent, il a fait les délices de tous ceux et de celles qui y participaient.

Ce fut pour commencer, un apéritif délicieux, hors-d'œuvre variés, gâteaux divers, vin doux et pour terminer un excellent café accompagné de cigarettes. Le tout au goût de tous, fut servi, car l'Entr'Aide avait bien fait les choses, par de gracieuses jeunes filles du groupe des « Guides », lesquelles, tout le long de ces agapes intimes, apportèrent une note des plus attrayantes par des chœurs et par une saynète des plus drôles. De leur côté, devant cet entrain jovial, quelques bons vieux et vieilles ne se firent pas prier pour confirmer une fois de plus leurs anciens talents de chanteurs et de déclamateurs. Il va sans dire qu'ils furent récompenssé tous par d'unanimes bravos. Ce fut on ne peut plus charmant, aussi tous les visages étaient rayonnants et réflétaient un vrai contentement.

Nous faisons des vœux pour que de pareilles heures qui font oublier un moment les tracasseries et les soucis qui viennent assombrir trop souvent l'existence de nos vieillards, se renouvellent dans la même atmosphère de douce joie autant que celles qui ont présidé à ce goûter du 23 Décembre 1947.

Au nom de toutes ces vieilles et de tous ces vieux qui ont été cette année encore gâtés et choyés, nous adressons à tous ceux qui ont contribué de si généreuse, façon à ces gâteries et particulièrement à l'Entr'Aide Française, nos plus vifs et plus sincères remerciements.

REMERCIEMENTS. — Le Comité de la Croix-Rouge Française de Sisteron adresse ses plus vifs remerciements à M. et Mme Antoine Combeleran pour le don généreux qu'ils ont fait à cette œuvre à l'occasion de leur mariage et leur exprime ses meilleurs vœux de bonheur.

VIEUX TRAVAILLEURS. — Prochainement aura lieu une réunion d'anciennes et anciens *assurés obligatoires*, retraités des Assurances Sociales et retraites ouvrières, dont le but est de fonder un groupement distinct pour la défense de leurs droits tout à fait spéciaux et revendiquer sur le manque de pouvoir d'achat auquel ils sont si mesquinement soumis depuis très longtemps.

ARBORICULTEURS ! ! !

Obtenez des prix très élevés,

Des rendements supérieurs en plantant des Variétés ayant donné leurs preuves.

Vous trouverez dans nos Pépinières toutes Variétés Commerciales de pêchers à maturité échelonnée.

Scions de tout premier choix et authenticité garantie sur facture.

Visitez nos Pépinières et demandez nos prix.

PEPINIERES FRUITIERES DE LA DURANCE

MOULINS DE LA CAZETTE

SISTERON — (Basses-Alpes)

Téléphone 15

L'ARBRE DE NOEL DES ECOLES. — L'arbre de Noël des Ecoles a donné lieu, sous la présidence de M. Paret, maire, à une belle manifestation récréative des tout-petits. De petites saynètes présentées par les éclaireurs, éclaireuses et louveteaux, ont fait le régal de tout ce petit monde.

La salle des Variétés, quoique très spacieuse, était encore trop petite pour contenir tous les enfants des écoles de Sisteron. La décoration de la salle et de l'arbre de Noël était ravissante. Nous devons en féliciter tous les organisateurs qui ont mis tout en œuvre pour assurer la parfaite réussite de cette fête enfantine.

Nous remercions tous les commerçants ainsi que toutes les personnes et organisations qui par leurs dons généreux ont également contribué au succès.

Nos félicitations vont aussi aux maîtresses et acteurs pour la patiience et le talent déployés par tous.

La distribution du goûter et des jouets a clôturé cette belle manifestation au milieu de la joie bien compréhensible des enfants.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Avis très important. — Toutes les déclarations d'affaires taxables (chiffre d'affaires, solidarité agricole, licences, etc... sauf spectacles) devront désormais être adressées non au Receveur à Sisteron, mais au Receveur sédentaire à Manosque à dater du 25 Décembre 1947

Les redevables qui versent régulièrement les taxes par chèques bancaires, soit au compte courant postal du Receveur à Sisteron, sont priés de verser au Receveur sédentaire à Manosque, titulaire du compte courant postal 37-15 Marseille, Téléphone 299.

REGIMES et SUPPLEMENTS. — Les régimes et suppléments divers (femmes enceintes ou allaitant, familles nombreuses, mutilés), seront servis aux ayants-droit dans les conditions habituelles : Lundi 5, Mardi 6 et Mercredi 7 Janvier 1948.

DE GARDE cette SEMAINE :

Pharmacie Bœuf.

FEDERATION GENERALE DES RETRAITES CIVILS ET MILITAIRES (Section des Basses-Alpes), Groupement Local de Sisteron. — Réunion Dimanche 4 Janvier 1948 à 15 heures, à la Mairie.

Inscription de nouveaux adhérents; cotisations; vœux à présenter; questions diverses.

Le délégué local
G. BERGIER,
Place de la Mairie.

Spectacles de la Semaine :

CASINO-CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
LE MOUSSAILLON

VARIETES-CINEMA
Samedi, soir., Dimanche mat. et. soir.
Actualités Documentaire
LE VOLEUR DE BAGDAD
film en couleurs
une merveilleuse légende d'Orient

Posséder de jolis meubles et boiseries; les voir toujours d'un brillant éblouissant n'est pas un rêve lorsqu'on

emploie

O-Cedar Polish

EN VENTE :

DROGUERIE Paul BERNARD

63, Rue Droite — SISTERON

SAPEURS-POMPIERS. — A l'issue du banquet qui, ces jours derniers, réunissait les Sapeurs-Pompiers de Sisteron et leurs amis, une collecte faite au profit des vieux de l'Hôpital-Hospice a rapporté la somme de 500 francs à laquelle M. Borel, propriétaire de l'Hôtel de la Poste, a ajouté 250 francs.

Grâce à ce geste généreux, les vieillards de l'Hôpital-Hospice ont pû un peu mieux fêter Noël.

INCENDIE. — La veille de Noël, vers 20 heures, le feu s'est déclaré dans la cave du Café de l'Horloge. Après un dur effort, les pompiers se sont rendus maitres du sinistre.

Cet incendie serait dû à la malveillance et les dégâts sont purement matériels.

CAISSE D'EPARGNE. — LES séances reprendront le Samedi 3 Janvier à Sisteron, le Mercredi 7 Janvier à Saint-Auban et Château-Arnoux, le Jeudi 8 Janvier à Laragne, aux heures habituelles.

Pour 1948, le plafond des livrets sera porté à 200.000 francs avec accumulation de l'intérêt fixé à 2,50 net

BAL DES SAPEURS-POMPIERS. — Notre subdivision des Sapeurs-Pompiers donnera son grand Bal annuel, le Dimanche 11 Janvier 1948, à 21 heures, dans la salle des Variétés-Dancing avec le concours du réputé « Tourbillon-Jazz » de Gap.

C'est à une véritable nuitée dansante que nous convie nos braves et courageux sapeurs-pompiers, car à cette soirée rien ne sera négligé, du nouveau, toujours du nouveau.

La jeunesse de Sisteron et des environs, ainsi que les grandes personnes, trouveront à cette manifestation chorégraphique du goût, du charme, de la gaieté, sans oublier le swing. Un orchestre dynamique se montrera dans une super-présentation et jouera des danses les plus nouvelles.

Nous irons danser aux bras de nos braves pompiers pour leur témoigner toute notre sympathie parce qu'ils la mérite bien.

Donc à Dimanche 11 Janvier.

A VENDRE :

2.000 kilogs luzerne, en vrac, près Sisteron.

S'adresser ALLIBERT, à SALIGNAC Téléphone 1.

ETAT-CIVIL

du 20 Décembre au 2 Janvier

Naissances : Andrée Jeanne Louise Sorzana, Avenue de la Libération. — Jean Jacques Rouison, Avenue de la Libération. — Josiane Simone Paulette Touche, Avenue de la Libération.

Décès : Pierre Cescutti, 84 ans, quartier de l'Adrech. — Marie Thérèse Bonnafoux, épouse Guieu, 78 ans, Avenue de la Libération. — Noélie Pinoncely, 83 ans, Avenue de la Libération.

ARBORICULTEURS ! ! !

Soignez vos arbres !

Traitez dès maintenant et avant le départ de toute végétation toutes espèces fruitières avec :

SUPERELGETOL

de Georges TRUFFAUT

récent progrès de la Technique des traitements d'hiver

Le plus efficace, le plus économique et le plus facile à employer.

Adressez-vous en toute confiance à l'Agent Général des Etablissements TRUFFAUT pour les Hautes et Basses-Alpes.

Société : *TOUT POUR LE FRUIT*

MOULINS DE LA CAZETTE

SISTERON — (Basses-Alpes)

Téléphone 15

INSERTION COMPLEMENTAIRE

Dans la deuxième insertion parue dans le journal « Le Travailleur des Alpes » le vingt sept Septembre mil neuf cent quarante sept et relative à la cession par Monsieur et Madame DELAYE à la Caisse professionnelle de l'Industrie Meunière, du contingent de blé attribué au Moulin d'AIGLUN (Basses-Alpes), il faut lire que l'insertion prescrite par l'article 34 de la loi du vingt neuf Avril mil neuf cent vingt six, a paru dans le « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de Fonds de Commerce » du dix sept Septembre mil neuf cent quarante sept.

Etude de Me André FERAUD
notaire à RIEZ (Basses-Alpes)

AVIS UNIQUE

Suivant acte reçu par Me André FERAUD, notaire à RIEZ, le douze Décembre mil neuf cent quarante sept, enregistré,

Madame Gilberte BOUQUIER, épouse de Monsieur Jean MARCEAU, demeurant à DIGNE, a donné en gérance libre pour deux ans, à compter du quinze Décembre mil neuf cent quarante sept, à Madame Joséphine BOUJAREL, sans profession, demeurant à SAINT-TROPEZ, 2, rue des Commerçants, un fonds de commerce de BOULANGERIE sis à RIEZ, rue de l'Ormeau.

En conséquence, Madame BOUJAREL sera seule responsable de l'exploitation dudit fonds pendant la durée de son contrat.

Pour Extrait,
A. FERAUD, notaire.

Etude de Me André FERAUD
notaire à RIEZ (Basses-Alpes)

CESSATION DE GERANCE

Suivant acte reçu par Me FERAUD, notaire à RIEZ, le vingt huit Novembre mil neuf cent quarante sept enregistré à MANOSQUE le dix Décembre mil neuf cent quarante sept, folio 9, case 24, volume 303 B

Monsieur Anselme RIBET, boulanger et Madame Geneviève MARTELON, son épouse, demeurant ensemble à RIEZ, ont cessé, à partir du quinze Décembre mil neuf cent quarante sept, de gérer le fonds de commerce de BOULANGERIE sis à RIEZ, rue de l'Ormeau, que Madame Gilberte BOUQUIER, épouse de M. Jean MARCEAU, demeurant à DIGNE, lui avait donné en gérance.

Monsieur et Madame RIBET ne sont donc plus responsables de cette gérance.

Oppositions dans les vingt jours de la présente insertion en l'étude de Me FERAUD.

A. FERAUD, notaire.

Etude de Me André FERAUD
notaire à RIEZ (Basses-Alpes)

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me André FERAUD, notaire à RIEZ, le seize Décembre mil neuf cent quarante sept, enregistré

Monsieur Paul Antoine DAVID, boucher, demeurant à PUIMOISSON, a vendu à Monsieur Vincent Anthyme Léon BERGIER, ouvrier boucher, demeurant à PUIMOISSON, un fonds de commerce de BOUCHERIE-CHARCUTERIE exploité à PUIMOISSON, rue du Portail.

Les oppositions de la part des créanciers du vendeur, s'il y en a, seront reçues à RIEZ, en l'étude de Me FERAUD, domicile élu, dans les vingt jours qui suivront la parution de la deuxième insertion.

Pour Extrait,
A. FERAUD, notaire.

Etude de Me NOAD
Notaire à GREOUX-LES-BAINS

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me NOAD, notaire à GREOUX-LES-BAINS, le dix neuf Novembre mil neuf cent quarante sept, enregistré à MANOSQUE le vingt quatre Novembre mil neuf cent quarante sept, folio 1, case 2, volume 303,

Monsieur Roger PARRAUD, boucher demeurant à MARSEILLE, Rue Joudard, numéro 57, a vendu à Monsieur Albert SAUVAIRE, boucher, demeurant à ORAISON, un fonds de commerce de BOUCHERIE qu'il possédait à GREOUX-LES-BAINS.

L'insertion au « Bulletin Officiel des Ventes et Cessions de fonds de Commerce » a eu lieu dans le numéro du treize Décembre mil neuf cent quarante sept.

Oppositions au domicile élu, à GREOUX-LES-BAINS, en l'étude de Me NOAD, notaire, dans les vingt jours qui suivront le présent avis.

NOAD, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Le Gérant : Marcel LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON